



## Conseil Citoyen de BOURG

Compte-rendu du 19 octobre 2016

### 11 ème Réunion du conseil

**Présents : Mmes GARBAY (élue référente) - COMPANYY - PUYRIGAUD - DUTILLEUL - BATIER - DAGAS - STONNER - MARTIN - DUIN-MOYA**

**Mrs - NOEL- ESCOURROU - ANDRIEU - BIRAL- DORIA - GRANDPERRIN**

**Absents excusés : Mmes CHALMETON - LOVIOT - BARBANSON - FEUILLET - MONELL - GEFFRAY Mrs PARRA - CEREZO - HURTADO - SANCHEZ - CROS - ROMAIN - SEGUY- KHADRI Aicha Chargée de Mission CC**

#### **INVITES :**

**Monsieur DERIN, Ludovic Chef du service urbanisme de la ville.**

**Madame MARTIN, Ludivine chargée de mission chargée de la re-dynamisation du quartier de Bourg (centre ville)**

**Les familles CARON - PONS - CELLIER - POITVIN (résidents du quartier MONTMORENCY)**

#### **Ordre du jour :**

**Nouveau quartier MONTMORENCY**

**Participation du conseil citoyens aux portes ouvertes de la caserne MONTMORENCY le samedi 24 septembre 2016 de 10h à 14h**

**Problèmes de parking Rue Turgot et impasse Turgot + sécurisation petit jardin en face immeuble rue Parmentier à proximité parking de la Charité,**

**Pour la circonstance, la réunion du conseil citoyens a eu lieu dans les locaux de la nouvelle cantine de MONTMORENCY. Une visite du restaurant scolaire et de l'ensemble du nouveau quartier a été effectuée par l'ensemble des membres accompagnés par des familles y résidant.**

Le samedi 24 septembre 2016 Maître Didier MOULY Maire de NARBONNE à inauguré le nouveau quartier Montmorency et à cette occasion un stand du Conseil citoyens avait été mis en place pour informer les habitants du quartier du fonctionnement des divers conseils citoyens de la ville et en particulier celui de Bourg. Un certain nombre de résidents nous ont fait part de leurs problèmes et de leurs attentes. Nous avons donc décidé que le prochain conseil se tiendrait dans ce quartier en y invitant des familles qui ont manifesté le désir d'y participer.

Nous avons donc donné la parole à ces résidents qui réclament : -  
**la fermeture du parc municipal comme les autres parcs de la ville** comme cela avait été prévu par la municipalité lors des points de présentation effectués pendant les travaux de ce nouveau quartier. **A ce jour les portails sont ouverts nuit et jour** ce qui a pour incidence d'accueillir, surtout en été, un grand nombre de jeunes qui n'habitent pas cette résidence générant du bruit bien au delà de 22h00 et souvent jusqu'à 1 ou 2 heures. Ils nous précisent que de très jeunes enfants de la résidence « traînent » sans surveillance parentale jusqu'aux mêmes heures. Il faudrait surélever les portails et mettre en place un système de digicode à chaque entrée de bâtiment car l'accès au parc peut se faire par toutes ces entrées. Nous avons constaté qu'une des entrées était squattée la nuit et divers objets encombrants y étaient entreposés.

-Les jeunes jouent au foot à l'intérieur du parc gênant les personnes s'y promenant et détériorant les plantations et les pelouses. De source officielle un terrain synthétique devrait être mis en place du côté des garages à l'entrée du quartier.

-Revoir la numérotation des entrées et l'emplacement des boîtes à lettres pour la distribution du courrier. Le facteur n'étant pas tenu de monter les étages pour distribuer les colis ou lettres recommandées il laisse systématiquement un avis de passage pour retirer à la poste les objets sans contrôler la présence des personnes d'où l'intérêt d'un digicode et sonnerie à chaque entrée.

-Les nouveaux containers ne sont pas assez régulièrement vidés et déjà les cartons ou sacs poubelles sont déposés à même le sol.

-Ils souhaitent que soit interdit l'accès des animaux à l'intérieur du parc où certains chiens circulent librement au milieu d'enfants. Ils demandent la visite de temps à autre de la police municipale ainsi que des médiateurs.

-Des panneaux « sens interdit » placés derrière le restaurant scolaire semblent inutiles.....

Dans le secteur des rues Parmentier, Turgot et impasse Turgot à proximité immédiate du parking de Charité les résidents se plaignent du stationnement journalier de véhicules n'appartenant pas aux riverains et pénalisent ainsi ces derniers qui n'ont plus de place de stationnement. Ils proposent de mettre ce secteur en zone bleue limitant ainsi à 40 minutes le stationnement et une mise en place de « badges » pour les riverains qui les apposeraient sur leur pare brise pour un stationnement illimité dans le temps.

D'autre part il y a un petit jardin jouxtant le parking de Charité en face de l'immeuble rue Parmentier fréquenté par de très jeunes enfants. Il serait nécessaire de le sécuriser en le fermant avec accès par un portail évitant ainsi aux enfants de courir sur le parking très fréquenté pour éviter tout accident.

Monsieur DERIN a répondu aux nombreuses doléances, remarques et noté les suggestions à apporter dans la mesure du possible.

Fin du conseil à 20h15

**Il n'y aura pas de réunion en novembre,**

**Rendez-vous pris pour un nouveau conseil citoyens le mercredi 14 décembre 2016 à 18h dans la salle de réunion du CCAS.**

**Nous remettrons en place les 3 commissions et je vous donnerai prochainement l'ordre du jour après avoir recueilli vos avis .**

**Merci donc de vous manifester avant le 1er décembre.**

**Le coordinateur**

**Jean-Pierre NOEL**

